

Condé-en-Normandie, le 10 février 2026

Le Maire,

Mesdames et Messieurs  
les Conseillers Municipaux

14110 – Condé-en-Normandie

**Réf.** : VD/BB

**Objet** : Convocation Conseil Municipal

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine séance du Conseil Municipal qui se tiendra **le lundi 16 février 2026 à 20h00** à l'Hôtel de Ville - salle des mariages (1<sup>er</sup> étage) - mairie déléguée de Condé-sur-Noireau, 2 place de l'Hôtel de Ville à Condé-en-Normandie.

L'ordre du jour est le suivant :

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 8 décembre 2025.

Compte-rendu des décisions prises au titre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

#### **Finances**

1. Débat d'orientation budgétaire 2026
2. Bilan des cessions et acquisitions immobilières 2025
3. Comptes financiers uniques 2025
4. Modification de l'autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP) pour la redynamisation du centre-ville

#### **Affaires générales**

5. Adhésion RESAH
6. Signature d'un avenant n° 2 à la convention relative au contrat de territoire 2022-2026 avec le Département du Calvados

#### **Transition verte**

7. Convention avec le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) pour la création d'un havre de paix pour la loutre d'Europe sur le site de l'ancien barrage de Pontécoulant

#### **Travaux – Technique**

8. Validation du zonage d'assainissement eaux usées et du zonage pluvial et lancement de l'enquête publique

## **Culture**

9. Donation de Madame Dom WATTEBLED d'une de ses œuvres intitulée « Terre Adélie, en hommage à Dumont d'Urville »

## **Foncier**

10. Cession de la parcelle cadastrée section CD n° 0009 (A) au bénéfice de Madame CECHOWSKI et Monsieur FONTAINE – Commune déléguée de Condé-sur-Noireau
11. Correction d'une erreur matérielle dans la délibération n° DEL.2025-114 autorisant la cession de parcelles au bénéfice de KAUFMAN & BROAD – Commune déléguée de Condé-sur-Noireau
12. Cession des parcelles composant les anciens abattoirs municipaux au bénéfice de l'entreprise HDM – Commune déléguée de Condé-sur-Noireau

Je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Valérie DESQUESNE  
Maire de Condé-en-Normandie

